Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

Le Mercredi 31 mars 2021
9h30 - 12h00

Atelier de construction du plan d'actions

PCAET Plan Climat Air Energie Territorial

PCAET de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

Mobilités, Aménagement et Urbanisme Durable

Bienvenue !

L'atelier va bientôt commencer

Comment intervenir ?

1- Sélectionner converser, en bas de votre écran

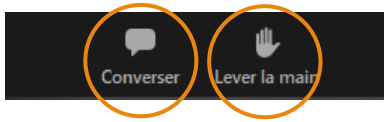

2- En bas à droite, bien cocher tous les conférenciers et les participants

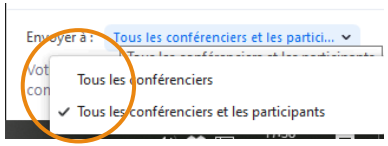

Vous pouvez indiquer votre nom et prénom pour tester !

Quelques principes

- **L'espace de conversation est visible par tous, merci d'y respecter les règles de courtoisie et de politesse habituelle.**
- **N'hésitez pas à poser vos questions dans la conversation, nous essaierons d'y répondre pendant les temps d'échanges ; vous pouvez également demander la parole avec le bouton « Lever la main »**

Un souci technique ?

- **Vous pouvez contacter Axel Drochon** axel.drochon@grouperougevif.fr / 06 15 76 09 52
- **Pour rejoindre le forum par téléphone :** 0170950350 **puis 98362780887** 0186995831 **puis 98362780887**

Pour participer aux travaux en sous-groupes

Il vous sera proposé de rejoindre l'un des 2 sous-groupes :

- **Aménagement durable**
- **Mobilités**

Vous pouvez dès à présent réfléchir à la thématique qui a votre préférence !

L'atelier est enregistré pour faciliter sa capitalisation

Déroulé

Introduction et présentation de la démarche, des principaux éléments de diagnostic et de la feuille de route

Présentation des objectifs et des modalités de travail de l'atelier

Ateliers thématiques en sous-groupes

Conclusion des échanges et suite de la démarche

Introduction

Adèle JANSON, Chargée de mission transition énergétique

2. Rappel des points clés du diagnostic, des enjeux majeurs et de la feuille de route du territoire

Adèle JANSON (Chargée de mission transition énergétique)

2.1 Consommations énergétiques

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE PAR SECTEUR EN 2015

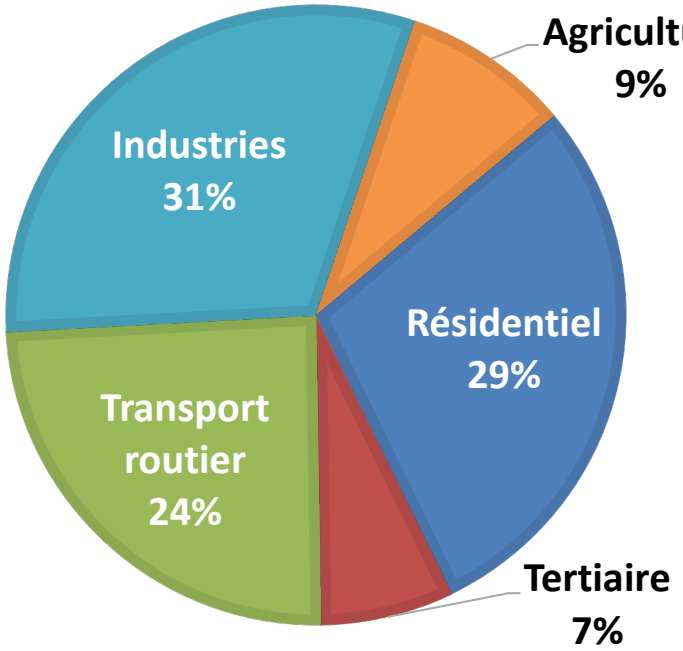

Consommations d'énergie de la COCM
619 GWh *(soit **28 MWh/habitant**)*

Normandie : 31 MWh/habitant
France : 27 MWh/habitant

ENJEUX ENERGETIQUES

- **Réduire les consommations d'énergie dans les secteurs prioritaires**, tout en développant l'activité économique et l'accueil de nouvelles populations
- Réduire la facture énergétique du territoire
- **Lutter contre la précarité énergétique** résidentiel / transport)
- Apporter des **conseils sur la maîtrise de l'énergie** (conséquence des modes de consommation)

OBJECTIF

Réduire de 40 % les consommations énergétiques d'ici 2030 (par rapport au niveau de 2012)

Source : ORECAN – Atmo Normandie – Inventaire version 3.2.3 et ORECAN – Biomasse Normandie – version 07.18 / Traitement Carbone Consulting

2.2 Production locale d'énergie (en 2015)

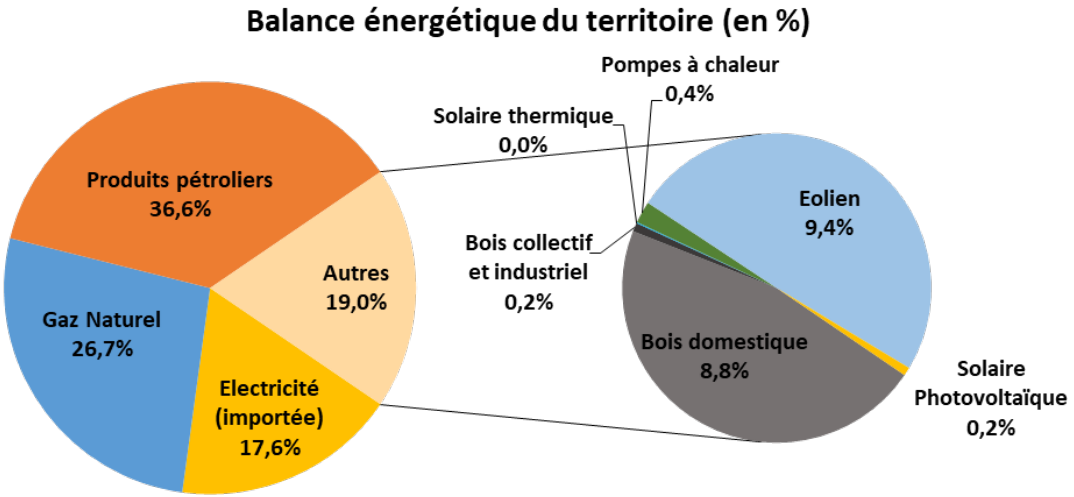

619 GWh

Un territoire dépendant des énergies fossiles

119,6 GWh

19 % de l'énergie consommée est produite localement

Production d'énergies renouvelables (ENR) du territoire

L'éolien avec **59,09 GWh** représente près de 50 % de la production d'énergie renouvelable du territoire.

Le bois énergie **56,7 GWh** (9 %)

- 4 chaufferies bois sur le territoire
- 14 % des logements chauffés au bois

Le solaire

Le faible nombre d'installations photovoltaïques sur les toits laisse entrevoir un potentiel de développement de cette production, ou du solaire thermique.

Source : ORECAN – Biomasse Normandie – version 2018_v1.0 / Traitement Carbone Consulting

2.3 Emissions de Gaz à effet de Serre par secteur

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES PAR SECTEURS EN 2015

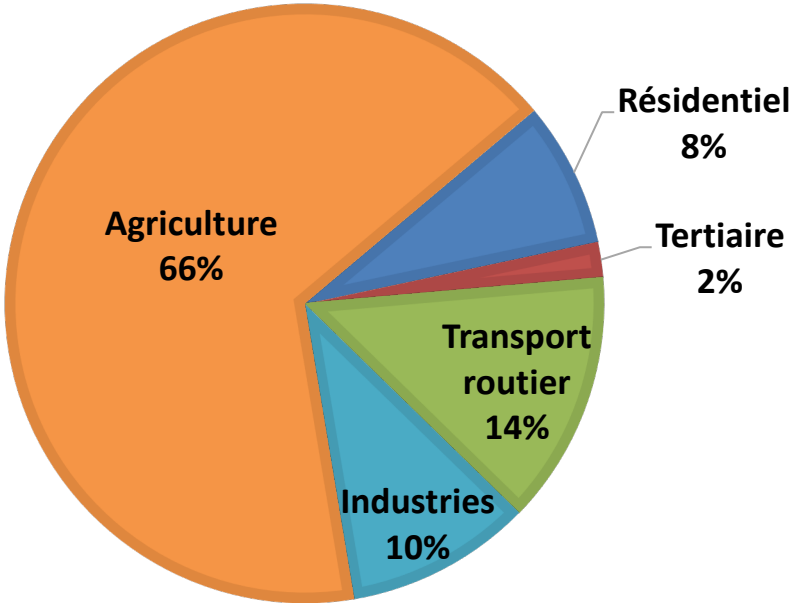

304 812 TeqCO2e* en 2015

*soit **13,83 teqCO2e/habitant***

Normandie : 10,9 teqCO2/habitant
France : 6,6 teqCO2e/habitant

Emissions GES/Hab. de la COCM plus élevées que les moyennes nationale et régionale **=> Caractère agricole du territoire.**

Transport routier : 14 % des émissions de GES

OBJECTIFS du PCAET

- Réduire de 40 % les émissions de GES entre 1990 et 2030
- Neutralité carbone d'ici 2050 *(Cible pour atteindre la neutralité carbone : 2 teqCO2/habitant/an)*
- Renforcement du stockage de carbone sur le territoire, notamment dans la végétation, les sols et les bâtiments

* TeqCO2 : Tonnes équivalent CO2

Source : ORECAN – Atmo Normandie – Inventaire version 3.2.3 et ORECAN – Biomasse Normandie – version 07.18 / Traitement Carbone Consulting

2.4 Zoom sur les transports

Les transports

- **24, %** des consommations énergétiques
- **14 %** des émissions de GES
- **38,5 %** des émissions de NOx, et des particules fines *(**20,6 %** PM 2,5 et **16,8 %** PM10)*

Le transport est le 3ème secteur consommateur d'énergie sur le territoire.

La mobilité quotidienne représente la majeure partie des consommations et des émissions.

Entre 5 % et 45 % des ménages seraient en situation de vulnérabilité* pour leurs déplacements contraints.

**Certains ménages ne sont pas en capacité de répondre à leur besoins de déplacements en raison de l'inadaptation de leurs revenus, de leur perte d'autonomie, de freins psychologiques..*

ENJEUX

- La promotion et le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle (covoiturage de proximité, autopartage, itinéraires cyclables…) notamment pour les déplacements récurrents et obligés.
- Le maintien et le développement des équipements, emplois et services, en particulier sur les pôles de proximité du territoire afin de limiter les déplacements.
- Le développement de l'intermodalité sur le territoire.

2.5 ENJEUX TRANSVERSAUX

Séquestration carbone

Secteur prioritaires : **Aménagement du territoire** et agriculture

- **Limiter l'artificialisation des sols**
- **Maintenir / Développer les forêts, boisements et linéaires bocager** et en améliorer la gestion
- **Valoriser les prairies permanentes et encourager les pratiques agricoles** permettant d'augmenter la séquestration
- **Réflexion sur les règlements d'urbanisme** / d'aménagement pour favoriser les plantations / pratiques qui séquestrent du CO2

Amélioration de la qualité de l'air extérieur et intérieur

RAPPEL DES REGLES DU SRADDET

Règle 9 (et 10) : Organiser et optimiser l'accessibilité des zones d'activités économiques (nouvelles zones urbanisées) par un ou plusieurs modes de déplacements alternatifs à l'autosolisme

Règle 40: Proposer des mesures relatives à la localisation des infrastructures et des activités (ainsi qu'aux constructions et rénovations de bâtiments) visant à diminuer l'exposition des populations aux polluants atmosphériques

La vulnérabilité du territoire
Notre littoral pour demain

Enjeux	Territoires
Bâti	Saint-Germain-sur-Ay
Agriculture et activités maritimes	La Haye, Bretteville-sur-Ay, Saint-Germain-sur-Ay, Créances et Pirou
Activités touristiques et commerciales	Pirou
Réseau routier et équipements	Lessay et Créances

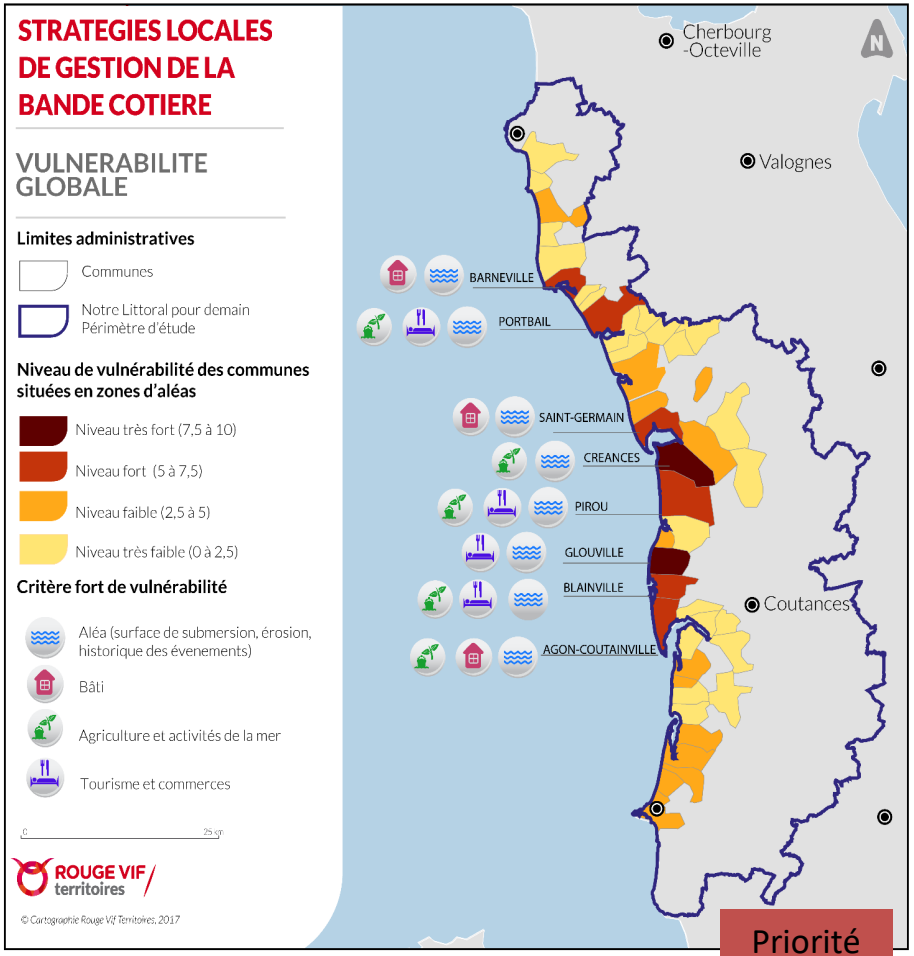

Quelques actions transversales

		Priorité
1	**Intégrer aux SCoT et PLUi les zones à risques identifiées à travers le diagnostic "Notre littoral pour demain" et veiller à la non-urbanisation des parcelles concernées**	**1**
4	**Définir et prioriser les zones pouvant faire l'objet d'une adaptation du bâti là où la relocalisation n'est pas nécessaire à court et moyen termes**	**1**
5	**Identifier les biens qui doivent être relocalisés et préciser les échéances retenues tout en constituant des réserves foncières susceptibles de les accueillir**	**1**
6	Proposer un accompagnement personnalisé aux propriétaires et entreprises concernés par la relocalisation	2

Feuille de route du territoire

Répond aux enjeux du territoire (en matière d'atténuation et d'adaptation du territoire au dérèglement climatique) **tout en contribuant aux objectifs nationaux et internationaux.**

Intègre les autres politiques stratégiques de la communauté de communes :

- La stratégie économique et touristique
- La feuille de route sur l'économie circulaire
- La stratégie « Notre Littoral pour Demain»
- Les éléments de synthèse des ateliers des territoires sur la biodiversité
- Les objectifs de la plateforme de rénovation de l'habitat
- La plateforme de mobilité
- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes de l'ancien Canton de Lessay
- La démarche interne de développement durable

OBJECTIFS TRANSVERSAUX

>> Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles

>> Préservation du cadre de vie et de la santé de ses habitants

Feuille de route du territoire

4 AXES STRATEGIQUES déclinés en 12 ORIENTATIONS

- **Axe 1 : L'appropriation des enjeux « Climat Air Energie » par les acteurs du territoire pour impulser une dynamique de changements de comportements et de pratiques**

- **Axe 2 : La préservation des milieux et des ressources naturelles comme leviers de développement et d'adaptation**

- **Axe 3 : Des politiques publiques engagées en faveur de la transition énergétique**

- **Axe 4 : Vers un territoire autonome en énergie**

3. Ateliers thématiques

3.1 Ateliers thématiques

UNE THÉMATIQUE DE TRAVAIL ET 2 SOUS-THÈMES

Thème principal : Mobilités, Aménagement et Urbanisme

- Sous-thèmes abordés :
  - Aménagement durable
  - Mobilités

Plusieurs questionnements :

- Comment anticiper et adapter le territoire au changement climatique?
- Comment mieux prendre en compte les risques littoraux dans l'aménagement ?
- Comment préserver les espaces majeurs de séquestration carbone?
- Comment renforcer la préservation de la biodiversité, de la ressource en eau?
- Comment préserver le bien être et la santé des habitants ?
- Comment améliorer la qualité de l'air sur le territoire?
- Quels leviers pour développer une offre de transport en commun adaptée au territoire?
- Comment amplifier et accompagner les modes de déplacements alternatifs?

3.1 Ateliers thématiques

RÉPARTITION EN GROUPES – 1ERE SESSION

Aménagement durable

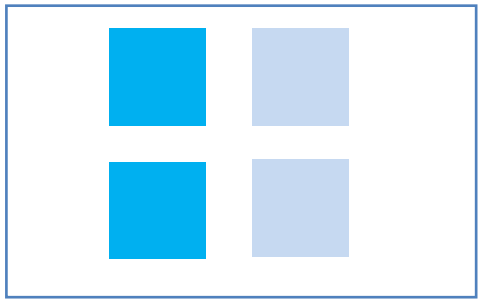

« World café »

Mobilités

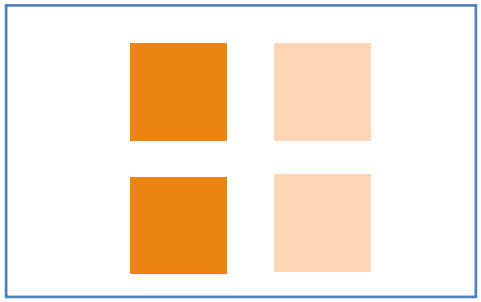

Chaque groupe travaille sur un thème

3.1 Ateliers thématiques

1ERE SESSION EN 2 TEMPS

20 min

Temps 1

Appréciation des actions existantes

50 min

Temps 2

Identification de nouvelles actions et définition des éléments de mise en œuvre des actions

3.1 Ateliers thématiques

CHANGEMENT DE GROUPE – 2ÈME SESSION

RDV dans un autre sous-groupe

Aménagement durable

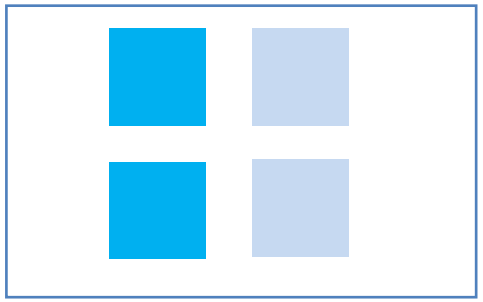

« World café »

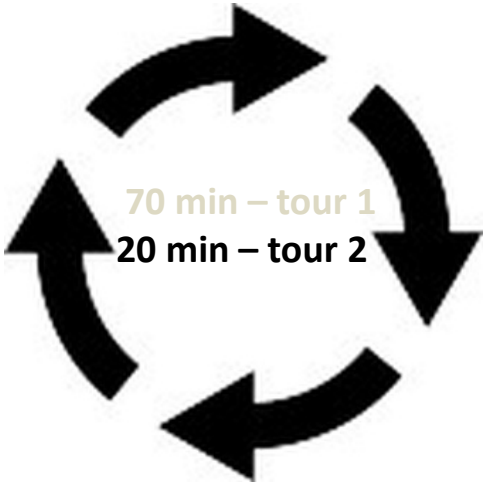

Mobilités

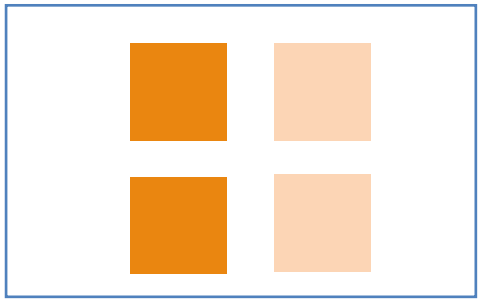

Prenez connaissance des contributions du précédent groupe et complétez les

3.2 Restitution des travaux des ateliers thématiques

3.3 Priorisation des actions

Pour participer, allez sur **www.beekast.live** et entrez le code session : **atpcaet3**

4. Et la suite ?

4. Et la suite ? UNE CONCERTATION QUI SE POURSUIT

Des ateliers multi-acteurs pour définir les actions du PCAET

Mercredi 31 mars (14h00-16h30) et jeudi 1er avril 2021 (9h30-12h et 14h00-16h30)

Un travail avec les élus et agents de la COCM et de ses communes membres pour finaliser le plan d'actions

Samedi 10 avril et lundi 12 avril 2021

Une restitution des résultats de la concertation

Mardi 20 avril 2021

18h à 20h

Merci pour vos contributions !

Ensemble,
agissons pour le climat
PCAET
Plan Climat
Air Energie Territorial
PCAET de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche